



OEKO-CENTER HESPER

Brochure d'informations

Communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour



Heures d'ouverture:

Lundi:	fermé
Mardi - vendredi:	12.30 - 18.30 heures
Samedi:	9.00 - 17.00 heures



Commune de
Weiler-la-Tour

OEKO-CENTER HESPER
1, Rue Nachtbann L-5955 Itzig
Tél: 26 36 67-1 Fax: 26 36 67-22



Commune de
Hesperange

Le nouveau OEKO-CENTER HESPER : une innovation en matière de services au profit des habitants des communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour

La prise de conscience qui s'est faite durant les dernières décennies dans le domaine de l'écologie a eu pas mal d'effets concrets dans ce sens que les responsables politiques et économiques ont été amenés progressivement à prendre enfin de nouvelles initiatives en vue de la protection de l'environnement. Les dispositions prises par exemple en matière de la préservation de notre environnement naturel et en matière de réduction de la pollution de l'air et des eaux, ont abouti à la conclusion qu'il fallait innover également dans la gestion des déchets.

Ces réflexions ont été à la base de l'initiative que la Commune de Hesperange a prise il y a une dizaine d'années d'envisager la construction d'un centre de recyclage. Après une phase de préparation du projet assez longue et après une procédure d'approbation prolongée nous sommes actuellement en mesu-

re de pratiquer dans les communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour une gestion des déchets adaptée aux besoins écologiques et économiques. Les installations de l'OEKO-CENTER HESPER sont destinées à promouvoir une réorientation dans les domaines de la réduction et de la réutilisation des déchets.

Une analyse des déchets ménagers effectuée dans les années quatre-vingt-dix dans notre pays a eu comme conclusion que plus de 50 % des déchets auraient pu être recyclés si les installations requises pour la collecte et le traitement avaient été en place. Entre-temps pas mal d'initiatives ont été prises dans différentes villes et communes de notre pays, et l'OEKO-CENTER HESPER comblera la lacune constatée jadis également dans les communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour. Un grand nombre de déchets réutilisables seront de préférence

réintégrés dans un processus de production, ou bien, si cette possibilité fait défaut, seront au moins traités en accord avec les dispositions écologiques en vigueur. Les dépotoirs et les usines d'incinération devront être réservés uniquement aux matières qui définitivement ne sont pas aptes à une réutilisation ultérieure.

Dans le domaine du recyclage, l'OEKO-CENTER HESPER est à la disposition des habitants des communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour, non seulement pour la collecte des déchets, mais le personnel offre ses services pour donner tout renseignement en ce qui concerne la réduction et le traitement des déchets. La « SuperDrecks-Këscht » est là pour accueillir chaque jour les déchets problématiques, et n'oublions pas les occasions que présente le « Second-Hand-Shop » pour déposer respectivement pour emmener toutes sortes d'objets.

L'autre volet de l'OEKO-CENTER HESPER est une aire de compostage où les déchets organiques

de jardinage provenant des coupes de gazon, d'arbres et d'arbustes peuvent être déposés pour être transformés en compost. Le compost de son côté, qui est mis à la disposition des habitants des communes participantes, constitue un engrais très utile pour le jardin et les aires de verdure.

L'OEKO-CENTER HESPER est placé sous la direction d'équipe spécialisée du C.C.N. s.a. (Centre de Coordination National). Cette équipe, qui dispose déjà d'une grande expérience dans le domaine du recyclage et du compostage, a collaboré avec la Commune de Hesperange lors de l'élaboration du projet et assure maintenant la gestion journalière.

Les membres des collèges échevinaux et conseils communaux des communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour souhaitent à tous, aussi bien aux responsables communaux qu'aux gestionnaires, et surtout aux habitants des deux communes participantes beaucoup de succès et de satisfaction avec le nouveau OEKO-CENTER HESPER.

Afin de pouvoir profiter des services de l'OEKO-CENTER HESPER, vous avez besoin d'une **carte d'accès** personnelle. Le modèle de cette carte est reproduit ci-après:



Les **cartes d'accès** sont distribuées gratuitement à tout ménage privé des communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour et peuvent également être acquises par des entreprises privées et publiques dans le cadre d'une convention spéciale à conclure avec les communes participant à l'OEKO-CENTER.

La carte d'accès est une sorte de **passport électronique** qui vous permet d'ouvrir la barrière d'entrée de l'OEKO-CENTER HESPER, comparable aux cartes d'abonnés des parkings couverts. Veuillez observer les consignes d'utilisation affichées à la barrière d'entrée!

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE D'ACCÈS?

Avant l'ouverture de l'OEKO-CENTER HESPER, une carte d'accès personnelle sera distribuée à chaque

ménage privé. Ceux qui s'installeront plus tard dans une des communes rattachées recevront leur carte d'accès par la poste.

Les **entreprises privées ou publiques** intéressées à recevoir une carte d'accès devront contacter elles-mêmes leur commune ou l'OEKO-CENTER HESPER. Après examen de leur situation et après signature d'une convention spéciale, la carte d'accès leur sera attribuée à des conditions déterminées jusqu'à révocation.

REMARQUES IMPORTANTES!

1. Votre carte d'accès personnelle ne doit pas être cédée à un tiers.
2. Conservez soigneusement votre carte d'accès, car sans elle vous ne pourrez pas accéder à l'OEKO-CENTER HESPER.
3. Informez immédiatement votre commune ou l'OEKO-CENTER HESPER en cas de perte de votre carte. Elle sera alors bloquée et vous recevrez une nouvelle carte dans les meilleurs délais.
4. Lorsque vous quittez votre commune, remettez votre carte d'accès à l'administration communale lors du changement d'adresse.

Votre **carte d'accès** personnelle vous permet d'ouvrir la barrière d'entrée de l'OEKO-CENTER. L'OEKO-CENTER HESPER comprend un centre de recyclage ainsi qu'une station de compostage pour déchets verts.

A) CENTRE DE RECYCLAGE

Pour remettre des **déchets de démolition**, de la **ferraille**, du **vieux bois** ou des **déchets encombrants**, longez en voiture le bâtiment du centre de recyclage et tournez à droite jusqu'aux grands conteneurs placés sous l'avent derrière le bâtiment. Au cas où la barrière située à côté du bâtiment serait fermée, adressez-vous à la réception.

Toutes les **autres matières valorisables ou problématiques** sont reprises à l'intérieur du bâtiment. Stationnez votre voiture sur le parking, prenez un caddy et ramenez tous vos déchets à l'intérieur du bâtiment. Les **déchets taxés** comme les réfrigérateurs, les congélateurs et les téléviseurs doivent être signalés à la réception. Une fiche de réception sera remplie et envoyée à votre commune qui vous facturera les taxes.

A l'intérieur du bâtiment se trouvent une série de contenants pour

matières recyclables ainsi qu'un lieu de remise pour les déchets problématiques destinés à la SuperDrecksKëscht® fir Biiirger. Tous les contenants sont munis de panneaux explicatifs. Chaque groupe de déchets est caractérisé par une couleur spécifique. Cette classification par couleur s'avère très utile lors du tri des différentes matières.

	Papier
	Verre
	Métaux
	Matières plastiques
	Déchets inertes (déchets de démolition)
	Autres déchets
	Déchets problématiques (SuperDrecksKëscht®)
	Articles d'occasion (Second-Hand)

Au centre de recyclage de l'OEKO-CENTER, vous trouverez également un **Second-Hand-Shop** où des objets réutilisables peuvent être remis ou repris par des visiteurs intéressés. Vous serez étonnés de voir ce qu'on peut trouver dans les «déchets»: des objets utiles, bizarres, antiques, pratiques, décoratifs, du vieux ou du presque neuf. Le Second-Hand-Shop vaut certain-

nement une visite. Sous la rubrique «Articles d'occasion», vous pouvez relire ce qu'il faut respecter lors d'une visite au Second-Hand-Shop.

B) STATION DE COMPOSTAGE POUR DECHETS VERTS

A l'OEKO-CENTER HESPER se trouve également une station de compostage. Vous pourrez y remettre vos **coupes de déchets verts, de haies et d'arbres ainsi que toutes sortes de déchets de végétaux en provenance de votre jardin.**

L'accès se fait également par l'intermédiaire de la carte d'accès. Pour y accéder, vous longez en voiture le bâtiment du centre de recyclage, vous tournez à droite en passant devant la barrière et vous tournez ensuite à gauche jusqu'à la bascule de la station de compostage où le poids des coupes de déchets verts, de haies ou d'arbres apportées sera enregistré. Ensuite, vous continuez jusqu'à la réception de la station de compostage où un contrôle visuel des déchets apportés aura lieu. En cas d'absence de **matières étrangères**, tels que métaux, matières plastiques ou déchets de cuisine, vous pourrez alors y décharger vos déchets.

Les matières étrangères devront être enlevées et, le cas échéant, être remises dans les récipients de collecte correspondants du centre de recyclage. Les matières non acceptées à l'OEKO-CENTER, tels que les déchets de cuisine ou les matières plastiques sales, devront être reprises et seront à évacuer avec les ordures ménagères.

A l'OEKO-CENTER HESPER, l'accent est mis sur **l'information et les conseils**. Ainsi, vous trouverez à la réception du centre de recyclage une zone d'information sur des sujets actuels: la valorisation et la prévention des déchets, les emballages écologiques, le compostage à domicile, etc. En outre, il y aura régulièrement des expositions sur la protection de l'environnement et de la nature.

En outre, le personnel de l'OEKO-CENTER HESPER se fera un plaisir de vous conseiller. N'hésitez pas à poser des questions au sujet de vos déchets. Nous trouverons bien une solution à votre problème.

Finalement, voici encore quelques consignes à respecter lors de votre visite à l'OEKO-CENTER HESPER:

 En cas d'apport de déchets non acceptés (p. ex. les ordures ménagères), ceux-ci sont à reprendre immédiatement. Ces conditions s'appliquent également en cas d'apport de quantités trop importantes de déchets recyclables resp. de déchets malpropres ou mal triés.

 Afin de permettre un déroulement efficace des opérations à l'OEKO-CENTER HESPER, nous vous prions de vous conformer strictement aux instructions du personnel.

 Dans l'enceinte de l'OEKO-CENTER, il est strictement interdit de fumer et de manipuler une flamme ouverte.

 Les substances toxiques ou dangereuses destinées à la Super-DrecksKëscht®, doivent obligatoirement être remises dans leurs réservoirs ou récipients d'origine.

 Dans l'enceinte de l'OEKO-CENTER HESPER, les dispositions du Code de la Route doivent être respectées. En outre, vous êtes priés de couper le moteur de votre voiture en cas d'arrêt.

 Il est strictement interdit de déposer des déchets à l'extérieur de la clôture et en dehors des heures d'ouverture.

 Les déchets en provenance des entreprises commerciales et artisanales ne sont acceptés qu'en quantités limitées, à savoir:

- Fractions de déchets recyclables:
max. 1 m³

- Déchets problématiques:
max. 30 litres.

En cas d'usage abusif des facilités d'acceptation offertes par l'OEKO-CENTER HESPER, les communes se réservent le droit de refuser aux entreprises la réception de leurs déchets.

Qu'accepte-t-on à l'OEKO-CENTER HESPER ?

Les matières valorisables ainsi que les substances problématiques reprises sur les pages suivantes peuvent être remises à l'OEKO-CENTER HESPER.

Condition fondamentale d'acceptation: Les matières et substances apportées doivent dans la mesure du possible être triées selon les groupes et fractions énumérés ci-après sous peine d'être refusées.

Si le tri vous pose des problèmes, n'hésitez pas à vous adresser aux collaborateurs de l'OEKO-CENTER HESPER qui se feront un plaisir de vous aider.

QUE FAIRE DES DECHETS ENCOMBRANTS ?

1. Outre les **fractions non recyclables de vos déchets encombrants**, tels que canapés, fauteuils, matelas, divans, tapis, moquettes, tapis plats, grands objets en matière plastique (p.ex. seaux, jouets cassés, bacs en plastique, etc.), films et bâches en plastique **sales**, meubles de plein air en plastique, meubles en bois entiers et **non démontés**, matériaux de construction synthétiques (isolants comme le Styrodur® ou le Styropor® **pollué**, gaines et chemins à câbles, baguettes et plinthes, conduites, tuyaux, etc.), l'OEKO-CENTER HESPER accepte évidemment les **fractions recyclables de vos déchets encombrants**, tels que ferraille, vieux bois, Styropor® **propre**, appareils électriques et électroniques.

2. Votre commune conservera le rythme habituel du ramassage des déchets encombrants. Renseignez-vous donc auprès de votre commune ou consultez votre

calendrier écologique pour connaître les dates prévues pour le ramassage des déchets encombrants et déposez-les devant votre domicile à l'heure indiquée.

3. Si vous n'avez pas la possibilité d'amener vous-même des objets lourds tels que téléviseurs, réfrigérateurs, machines à laver, etc. à l'OEKO-CENTER, adressez-vous à votre commune qui se chargera du transport de ces objets lourds vers le centre.

QUE FAIRE DES DECHETS DE VEGETAUX ?

1. Les coupes de gazon, d'arbustes, de haies et d'arbres, les feuilles ainsi que toutes sortes de déchets de végétaux provenant du jardinage peuvent être déposés à la station de compostage de l'OEKO-CENTER HESPER. Par contre, **les déchets de cuisine organiques**, tels que les restes de nourriture (viande, os, etc.), les pelures de fruits et de légumes, les épluchures de pommes de terre, les coquilles d'œufs, etc. **ne sont pas acceptés**. Si vous n'avez pas la possibilité du compostage à domicile de vos déchets de végétaux, renseignez-vous auprès de votre commune ou à l'OEKO-CENTER HESPER au sujet des ramassages réguliers des coupes de déchets verts

ou d'arbustes. A défaut de compostage à domicile, les **déchets de cuisine** devront continuer à être jetés dans la poubelle grise.

2. La brochure «Selwer kompostieren kee Problem!» contient une multitude d'informations et de conseils au sujet du compostage à domicile de vos déchets organiques. Demandez-la à l'OEKO-CENTER HESPER ou à l'Administration de l'Environnement (Tél.: 40 56 56-1).

PREVENTION, VALORISATION, ELIMINATION

Les **matières valorisables** que vous remettez à l'OEKO-CENTER HESPER vont subir un traitement approprié dont l'objectif sera d'en fabriquer, dans la mesure du possible, de nouveaux produits dont l'écoulement sur le marché est assuré.

Les **substances problématiques**, quant à elles, vont soit être régénérées et réutilisées (p.ex. l'huile usagée), soit être éliminées de façon contrôlée et écologique (p.ex. les produits de protection du bois).

Une telle valorisation ou élimination de qualité est certainement utile. Il n'en reste pas moins que la prévention des déchets est incontestablement la meilleure des solutions.

stablement la meilleure des solutions. L'OEKO-CENTER HESPER tient à votre disposition des conseils au sujet de la prévention, de la valorisation et de l'élimination des déchets ménagers.

En ce qui concerne la manipulation et la prévention des substances problématiques, la «SuperDrecks-Këscht® fir Biirger» (Tél.: 48 82 16-1) vous réserve des conseils et des idées supplémentaires.

COMMENT OBTENIR DU COMPOST ?

1. Sous réserve d'être disponible, le compost produit par l'OEKO-CENTER HESPER peut être enlevé gratuitement par les habitants des communes de Hesperange et de Weiler-la-Tour. Etant donné que les quantités produites sont limitées, chaque ménage privé ne pourra cependant obtenir qu'une quantité maximale de 1,5 m³ par année. La remise de quantités plus importantes est soumise à l'accord formel préalable des communes.

2. La brochure «Kompost fir den Hobbygaart» contient une multitude d'informations et de conseils au sujet de l'utilisation de compost dans votre jardin. Demandez-la à l'OEKO-CENTER HESPER ou à l'Administration de l'Environnement (Tél.: 40 56 56-1).

Exemples:

Vieux papiers mélangés, c.-à-d. papier à lettres et à écrire, cahiers, enveloppes, sacs et sachets en papier **blanc**, revues, illustrés, publicités, livres, catalogues, brochures, etc.

 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des papiers **non souillés**, c.-à-d. sans restes de nourriture, graisse, huile, etc. En outre, les vieux papiers doivent être **secs**.

 Les papiers fortement souillés ou mouillés (p.ex. déchets de papiers peints, couches-culottes en papier, papiers hygiéniques) sont destinés **aux ordures ménagères**.

Cartons:

Les caisses en carton plein ou ondulé, les emballages en carton brun ou gris (boîtes à chaussures, boîtes pour aliments, produits cosmétiques, etc.) **ne sont pas destinés au conteneur pour vieux papiers, mais au conteneur pour cartons**.

Sacs à provisions en papier brun:

Ils **ne sont pas destinés au conteneur pour vieux papiers, mais au conteneur pour cartons**.

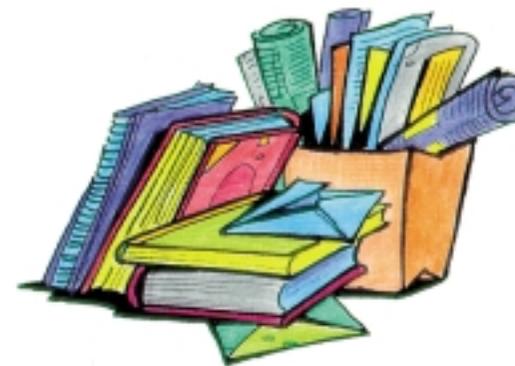
Journaux (quotidiens):

Pour ce type de papier, un contenant spécial est placé au centre de recyclage pour tous ceux qui voudront collecter **séparément** leurs quotidiens. Cette collecte sélective permettra de réduire les frais de recyclage.



Exemples:

Caisses en carton plein ou ondulé, emballages en carton brun ou gris (boîtes à chaussures, boîtes pour aliments, produits cosmétiques, etc.), sacs à provisions et sachets en papier **brun**, etc.



 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des cartons **non souillés**. En outre, ces derniers doivent être **secs**.

 Les cartons fortement souillés ou mouillés (p.ex. des assiettes en carton avec des restes de nourriture) sont destinés **aux ordures ménagères**.

 **Emballages cartonneux pour le lait, les jus de fruits, les soupes préparées**, etc. (cartons ou briques Tetra Pak®, Tetra Brik®, Vario Pak® ou autres).

Ces emballages **ne sont pas destinés au conteneur pour cartons, mais au contenant pour emballages en matériaux composites** placé à l'intérieur du centre de recyclage.

Exemples:

Exclusivement du papier-journal, comme p.ex. les quotidiens Luxemburger Wort, Tageblatt, Journal, les comptes rendus de la Chambre des Députés, etc.

La remise séparée du papier-journal est **facultative** et ne s'adresse qu'à ceux qui ont de toute façon déjà séparé leurs quotidiens chez eux. Aucun triage sur place n'est exigé. Le papier-journal non trié peut être mis avec les vieux papiers ordinaires.

⚠ Suppléments en couleurs et encarts publicitaires:

Enlevez les suppléments publicitaires de vos quotidiens et déposez-les dans le **conteneur pour vieux papiers**.

👍 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que du papier-journal **non souillé**. Le papier fortement souillé est destiné aux **ordures ménagères**.



Exemples:

Bouteilles, verres et autres récipients en verre blanc (incolore), vert ou brun.



👍 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des bouteilles et des verres **vides et rincés**.

⚠ Enlevez si possible les capsules, les bouchons, les couvercles et les surbouchages en métal ou en liège; ces matières sont collectées **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER .

⚠ Verre plat:

Le verre plat, c.-à-d. les vitres, le verre armé, les miroirs, etc. **ne sont pas destinés au conteneur**

pour verre creux, mais au contenant séparé pour verre plat placé à l'intérieur du centre de recyclage.

⚠ Céramique et porcelaine:

Les bouteilles en céramique ainsi que la porcelaine **ne font en aucun cas partie du verre** car elles en entravent considérablement le procédé de recyclage. Déposez ces matières dans le conteneur pour **déchets de démolition**.

Exemples:

Vitres sans cadres, verre teinté, verre armé, miroirs, etc.

 Remettez le verre plat de **préférence non brisé**. Le tri complémentaire préalable au recyclage sera ainsi considérablement facilité.



Verre plat avec cadres (fenêtres entières)

Exemples:

Fenêtres entières avec un cadre ou châssis en bois, en métal ou en plastique.

 **Verre plat avec cadres:**

Les **fenêtres entières avec un châssis** en bois, en métal ou en plastique **ne sont pas destinées au contenant pour verre plat ordinaire, mais au contenant séparé pour la catégorie „verre plat avec cadres”** placé à l'intérieur du centre de recyclage.



Exemples:

Métaux ferreux et non ferreux comme p.ex. réservoirs en métal, conduites, tôles, fils métalliques, profilés, pièces en fonte, meubles métalliques, chaises à pieds métalliques, portes et châssis de fenêtres en métal (sans vitres!), jantes, etc.

 **Réservoirs en métal:**

Ne mettez à la ferraille que des réservoirs métalliques **vides**, c.-à-d. **sans résidus de peinture, d'huile** ou autres. Sinon, ces réservoirs sont destinés à la SuperDrecksKëscht® située à l'intérieur du centre de recyclage.

 **Boîtes de conserves et cannettes:**

Les boîtes de conserves et les cannettes **ne vont pas à la ferraille encombrante, mais dans le contenant séparé pour boîtes de conserves** placé à l'intérieur du centre de recyclage.

 **Appareils électriques et électroniques:**

En général, les appareils électriques et électroniques contiennent des substances toxiques. Ils ne vont donc **pas à la ferraille métallique**, mais sont repris **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER **comme ferraille électrique et électronique**. Ceci est valable pour les petits électroménagers, l'électronique grand public, les

téléviseurs, les ordinateurs, les gros électroménagers (machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières électriques), les réfrigérateurs, les câbles électriques, etc. Prière de respecter les indications relatives aux différentes fractions concernées.

 **Bouteilles de gaz:**

En raison du risque d'explosion, les bouteilles de gaz ne vont **en aucun cas à la ferraille encombrante**. Retournez les bouteilles usagées à votre fournisseur. Si un tel retour n'est pas possible, vous pouvez remettre vos bouteilles de gaz à la SuperDrecksKëscht® de l'OEKO-CENTER HESPER.

 **Radiateurs électriques à accumulation:**

En raison de leur teneur en amiante, les radiateurs électriques à accumulation ne vont **en aucun cas à la ferraille encombrante**. Ces radiateurs peuvent être remis à la SuperDrecksKëscht® de l'OEKO-CENTER HESPER.

Exemples:

Boîtes de conserves et cannettes de boissons en fer-blanc et en aluminium.



 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des boîtes de conserves et des cannettes **vides** et rincées.

 Les **boîtes non ouvertes** périmées sont destinées aux **ordures ménagères**.

Exemples:

Petites pièces de ferraille, vis, boulons, tôles, fils métalliques, jouets en fer-blanc, outils en métal, ustensiles de cuisine en métal, etc. (métaux ferreux et non ferreux).

Boîtes de conserves et cannettes:

Les boîtes de conserves et les cannettes **ne sont pas destinées au contenant pour la petite ferraille**, mais au contenant séparé pour boîtes de conserves.



Exemples:

Capsules de bouteilles, bouchons à visser, capsules de bouteilles de bière, couvercles à visser, etc.



 Avant d'apporter vos bouteilles et récipients à l'OEKO-CENTER HESPER, enlevez les fermetures en métal ou en liège et remettez-les séparément.

 **Couvercles de pots à yaourt en aluminium:**

En règle générale, les couvercles de pots à yaourt sont en aluminium et **ne font pas partie des**

fermetures de bouteilles, mais sont à déposer dans le contenant pour feuilles d'aluminium placé à l'intérieur du centre de recyclage.

 **Bouchons de liège:**

Ceux-ci sont collectés **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.

Exemples:

Feuilles, barquettes de plats cuisinés, couvercles de pots à yaourt, etc.



L'aluminium est facile à reconnaître: contrairement au fer, il n'est **pas magnétique**.

 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des feuilles, des barquettes et des couvercles en aluminium **propres**. En outre, enlevez dans la mesure du possible les étiquettes et autres substances adhésives.

 **Films composites:**

Le papier revêtu d'une feuille d'aluminium (p.ex. les emballages de chocolat) ainsi que les matériaux composites aluminium/plastique (p.ex. les sachets de café ou de chips) **ne sont pas recyclables** et sont donc destinés aux **ordures ménagères**.

CONSEIL:

Contrairement aux films composites, les **feuilles en aluminium pur** ne se déploient plus après avoir été froissées.

 **Boîtes de conserves et cannettes:**

Les boîtes de conserves et les cannettes **ne sont pas destinées au contenant pour feuilles d'aluminium, mais au contenant séparé pour boîtes de conserves**.

⚠ Quelques recommandations relatives au recyclage des matières plastiques.

⚠ Seule une collecte **sélective** de déchets de matières plastiques propres permet un recyclage utile à des coûts raisonnables. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les recommandations suivantes:

⚠ **Séparez** vos déchets d'emballages plastiques selon les différentes sortes de matières plastiques reprises sur les pages suivantes. Dans de nombreux cas, celles-ci peuvent être identifiées par leur **symbole** (p.ex. ) imprimé sur les emballages ou empreint dans le fond des récipients. En outre, nous vous donnons quelques conseils pratiques qui vous permettront de reconnaître facilement les différentes sortes de matières plastiques. Finalement, les collaborateurs de l'OEKO-CENTER HESPER sont formés pour vous aider au moindre problème de tri de vos matières plastiques.

⚠ Les **bouteilles, flacons, gobelets, barquettes, pots et autres récipients en matière plastique** ne peuvent être acceptés que s'ils sont **vides et rincés**.

⚠ Les **films plastiques** ne peuvent être acceptés que s'ils sont **propres et secs** (c.-à-d. sans restes de nourriture, sans résidus de peinture ou de terre et sans autres substances adhérentes).

⚠ **Enlevez les couvercles en aluminium** des pots à yaourt. Ceux-ci sont collectés **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.

⚠ Les **matières plastiques non identifiables** sont destinées aux **ordures ménagères resp. aux déchets encombrants**.

Les deux sortes d'emballages ménagers en matière plastique suivantes **ne sont pas** acceptées à l'OEKO-CENTER HESPER étant donné qu'il n'existe pas de possibilités de recyclage utiles:

Récipients et blisters en PVC

(PVC = Polychlorure de vinyle )

Exemples:

Récipients transparents pour aliments, blisters transparents avec une lueur légèrement bleuâtre, etc.

Particularités:

Le pliage de matériaux en PVC laisse des traces blanchâtres.

D'autre part:

Le fond des récipients en PVC est caractérisé par un joint en ligne.

Symbole:

PVC ou



Films plastiques PP

(PP = Polypropylène )

Exemples:

Emballages utilisés surtout dans le secteur alimentaire (sachets de chips, de pâtes, de petits gâteaux, etc.)

Particularités:

Les films en PP sont légers, **inextensibles et infroissables**.

Symbole:

PP ou





Films plastiques en PE-LD

PE-LD = Polyéthylène basse densité 

Les emballages ménagers en matière plastique suivants sont acceptés à l'OEKO-CENTER HESPER:

Films plastiques en PE-HD

PE-HD = Polyéthylène haute densité 

Exemples:
Principalement des sachets et des sacs à provisions relativement petits.

Symboles:
PE-HD, HDPE ou 



Particularités:
Les films en PE-HD sont très légers, **fortement** extensibles et se froissent **considérablement** en faisant un bruit caractéristique de „feuilles mortes”.

Exemples:
Grands sacs à provisions, films d'emballage et de protection pour toutes sortes de marchandises, films rétractables.



Symboles:
PE-LD, LDPE ou 

Particularités:
Les films en PE-LD sont plus lourds que ceux en PE-HD; ils sont extensibles et se froissent **à peine**.

 **Enlevez les poignées** rigides qui se trouvent sur certains sacs à provisions car elles sont faites d'une matière plastique différente.

 Les bâches pour silo ne sont pas acceptées à l'OEKO-CENTER HESPER. Pour ces matériaux, il existe des possibilités d'élimination spécifiques. Vous pouvez obtenir des informations à ce sujet en vous adressant à l'OEKO-CENTER HESPER.

Bouteilles en PET incolores et transparentes

PET = Polyéthylène téréphthalate 

Exemples:

Bouteilles pour eau minérale, boissons gazeuses (eau, Coca, limonade, etc.), en outre: barquettes pour fruits et boîtes pour gâteaux transparentes, etc.

Particularités:

Les emballages incolores en PET ont la transparence du cristal.

D'autre part:

Le fond des bouteilles en PET est caractérisé par un „point” dû au procédé de fabrication.

Symboles:

PET, PETE OU



Récipients en PET colorés ou opaques

PET = Polyéthylène téréphthalate 

Exemples:

Bouteilles et flacons (p.ex. pour boissons, huile de table, produit vaisselle, etc.), petits récipients (p.ex. pots de crème), barquettes (p.ex. de plats cuisinés), etc., **colorés** ou **opaques**.

Symboles:

PET, PETE OU 

D'autre part:

Le fond des bouteilles et récipients en PET est caractérisé par un „point” dû au procédé de fabrication.



Récipients en PE-HD

PE-HD = Polyéthylène haute densité 

Exemples:

Flacons et récipients pour produits de soins corporels, de nettoyage, etc.

Symboles:

PE-HD, HDPE, PE OU

Particularités:

Les récipients en PE-HD sont **souples**, le plus souvent **opaques** et colorés et ont une multitude de formes et de dimensions.



Récipients en PP

PP = Polypropylène 

Exemples:

Barquettes et pots pour aliments (souvent pour la margarine ou le fromage blanc), flacons pour aliments, produits de soins corporels et de nettoyage, pots de fleurs, etc.

Particularités:

Les récipients en PP sont résistants et souples, ils ne sont à peine pliables et **pratiquement incassables**.

 Pour rincer les pots et barquettes en PP, utilisez de l'eau de vaisselle usée resp. le moins possible d'eau fraîche.

Symboles:

PP OU



Récipients en PS

PS = Polystyrène 

Exemples:

Pots et gobelets pour aliments (notamment pots à yaourt), gobelets à café, boîtes à oeufs transparentes, etc.

Symboles:

PS OU



Particularités:

Les pots et autres emballages en PS **se cassent facilement** en les écrasant.



Pour rincer les pots à yaourt, utilisez de l'eau de vaisselle usée resp. le moins possible d'eau fraîche.

Chips d'emballage

Exemples:

Chips d'emballage propres en polyuréthane (PU) ou en d'autres matériaux.

Particularités:

Les chips d'emballage ont une multitude de formes et de couleurs.



Les chips d'emballage **ne font en aucun cas partie du Styropor®.**

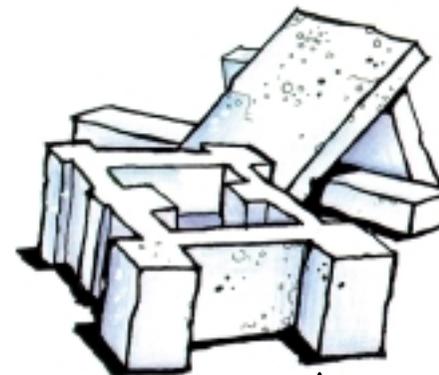


Styropor® propre

Styropor® = Polystyrène expansé 

Exemples:

Matériau d'isolation et d'emballage blanc, propre, inodore, exempt d'étiquettes, de résidus de peinture, etc.



Particularités:

En cassant le Styropor®, de **petites billes** s'en détachent.



Chips d'emballage:

En général, ceux-ci **ne sont pas en Styropor®**; c'est pourquoi ils sont collectés **séparément** à l'intérieur du centre de recyclage.



Barquettes en mousse:

En général, celles-ci **ne sont pas en Styropor®**. En outre, elles ne peuvent pas être recyclées. C'est pourquoi elles sont destinées aux **ordures ménagères**.



Styropor® pollué:

Le Styropor® souillé, revêtu ou coloré resp. recouvert d'étiquettes, de résidus de peinture, de ciment ou de plâtre **n'est pas destiné au contenant pour Styropor®, mais fait partie des déchets encombrants.**

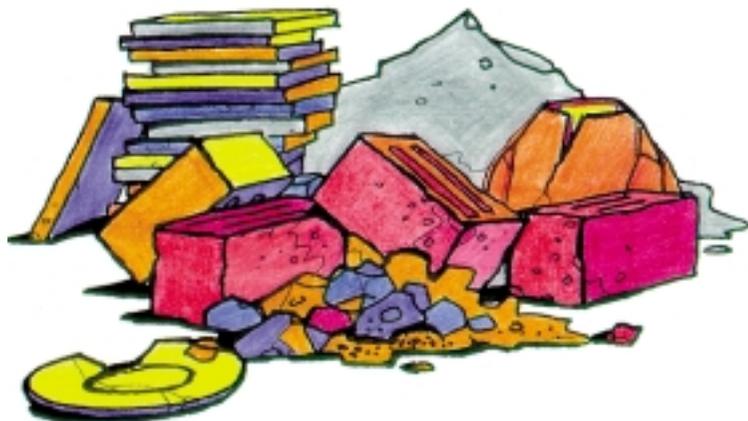


Autres matériaux d'isolation:

Les isolants à base de **polystyrène extrudé** (comme p.ex. le Styrodur®) **ne font pas partie du Styropor®, mais des déchets encombrants.**

Exemples:

Pierres, gravats, blocs, briques, béton, béton armé, débris de maçonnerie, tuiles, mortier, plâtre, ciment, carrelage, dalles, faïence, porcelaine, céramique, terre naturelle non contaminée.



 Séparez les **déchets de démolition propres et recyclables**, comme le papier, le carton, le bois, les métaux, les films en matière plastique ou le Styropor®, et remettez-les **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.

 Les **matières suivantes ne doivent en aucun cas être déposées dans le conteneur pour déchets de démolition:**

Déchets à l'amiante (comme l'Eternit®), roofing, shingles, résidus de peinture, matériaux d'emballage (carton, papier,

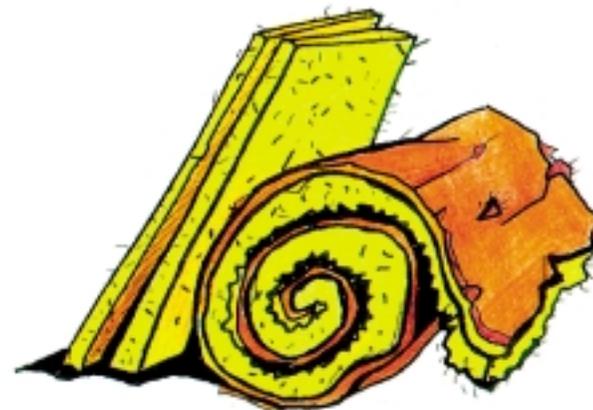
matières plastiques), câbles électriques, matières synthétiques (p.ex. conduites, seaux et films plastiques, matériaux d'isolation comme le Styrodur® ou le Styropor®, etc.), métaux et déchets de bois.

 Pour **l'amiante, l'Eternit®, le roofing et les shingles**, il existe des possibilités d'élimination spécifiques. Vous pouvez obtenir des informations à ce sujet en vous adressant à l'OEKO-CENTER HESPER.

Exemples:

Panneaux et matelas de laine de verre ou laine de roche non revêtus ou revêtus d'un film en matière plastique, en papier ou en aluminium.

 La laine de verre ou laine de roche ne peuvent être acceptées que si les panneaux ou matelas sont **propres, secs et non revêtus de goudron, de bitume ou de ciment**. Sinon, ces matériaux sont destinés aux **déchets encombrants**.



Exemples:

Vêtements, couvertures, literie, rideaux, serviettes de toilette, nappes, etc.



⚠ Souliers:

Les souliers sont collectés **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.

👉 Souillures:

Les vieux textiles ne peuvent être acceptés que s'ils sont **secs** et **exempts de grosses saletés** (comme p.ex. de la peinture ou de

l'huile). Autrement, ils sont destinés aux **ordures ménagères**.

⚠ Matelas, tapis et moquettes:

Ceux-ci **ne font pas partie des vieux textiles**, mais sont destinés aux **déchets encombrants**.

Exemples:

Souliers, bottines et bottes en cuir naturel ou artificiel ainsi qu'en d'autres matériaux naturels ou synthétiques.



Les souliers doivent être remis **liés en paires**.

👉 Souillures:

Les souliers ne peuvent être acceptés que s'ils sont **secs** et **exempts de grosses saletés**. Autrement, ils sont destinés aux **ordures ménagères**.

⚠ Bottes en caoutchouc:

Les bottes en caoutchouc **ne sont pas destinées au contenant pour souliers**, mais au **contenant pour pièces en caoutchouc**.

Exemples:

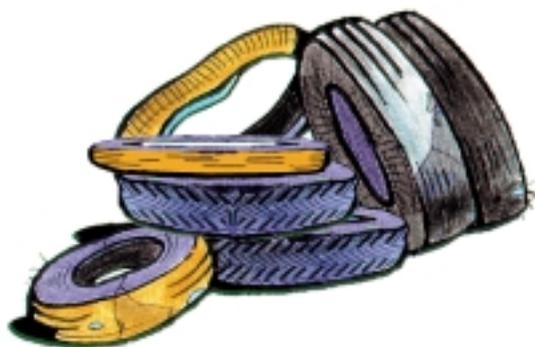
Pneus **sans** jantes de voitures à personnes, de motos, de vélos, de remorques et de caravanes.

Ne sont pas acceptés:

- Pneus **avec** jantes;
- Pneus de camions, de tracteurs et d'engins de chantier.

Autres produits en caoutchouc:

Les articles en caoutchouc, comme p.ex. les gants, les bottes, les joints, les courroies, les tuyaux, les chambres à air, etc. sont repris **séparément** à l'intérieur du centre de recyclage.



Exemples:

Gants, bottes, joints, courroies, tuyaux, chambres à air, etc.



Pneus de véhicules:

Ceux-ci **ne sont pas destinés au contenant pour pièces en caoutchouc**, mais sont repris **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.

Exemples:

Appareils de télévision, écrans d'ordinateur, machines à laver, sèche-linge, essoreuses, lave-vaisselle, cuisinières électriques, radiateurs électriques.

! Les **petits appareils** électriques et électroniques (ordinateurs, chaînes hifi, magnétoscopes, appareils de cuisine, etc.) ainsi que les **déchets de câbles** sont repris **séparément** à l'intérieur du centre de recyclage.

! Les **frigos**, les **congélateurs** et les **climatiseurs** contiennent des liquides réfrigérants nocifs à l'environnement. Pour cette raison, ils doivent être remis **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.



! Radiateurs électriques à accumulation:

En raison de leur teneur en amiante, les radiateurs électriques à accumulation ne vont **en aucun cas à la ferraille électrique et électronique**. Ces radiateurs peuvent être remis à la SuperDrecks-Këscht® de l'OEKO-CENTER HESPER.

Exemples:

Éléments périphériques et composants d'ordinateurs (imprimantes, claviers, consoles, unités de disques, etc., à l'exception des écrans), électronique grand public (jeux électroniques, magnétoscopes, chaînes hifi, etc.), appareils de bricolage et de jardinage, petits appareils de cuisine (mixeurs, percolateurs, toasteurs, etc.), fours à micro-ondes, aspirateurs, sèche-cheveux, fers à repasser, horloges, téléphones, moteurs électriques, interrupteurs, modules, platines, etc.

! Grands appareils électriques et électroniques:

Les téléviseurs, les écrans d'ordinateurs, les machines à laver, les réfrigérateurs, etc. sont repris **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.



Déchets de câbles

Exemples:

Câbles électriques de toutes sortes, prises et fiches électriques.

! Déchets de câbles:

Ceux-ci sont repris **séparément** à l'intérieur du centre de recyclage.



Exemples:

Réfrigérateurs (frigos), congélateurs, frigo-boxes électriques et climatiseurs en provenance des particuliers.



SuperFreonsKëscht®



 Pour éviter toute fuite de liquide réfrigérant nocif, ne sectionnez jamais le circuit réfrigérant.

Appareils frigorifiques professionnels:

Pour l'élimination correcte des comptoirs frigorifiques, des distributeurs de boissons, des climatiseurs industriels, etc., adressez-vous directement à la SuperFreonsKëscht® (Tél.: 48 82 16-1).

Exemples:

Parties de meubles, chaises, panneaux de particules et de fibres, lattes, portes, châssis de fenêtres (sans vitres!), parquet, poutres, planches, caisses, palettes, ustensiles et objets de décoration en bois non traité ou en bois traité, peint ou imprégné.

Le vieux bois doit être **exempt de métaux, de verre et de matières plastiques.**

Meubles en bois:

Les meubles en bois ne sont acceptés avec le vieux bois que s'ils ont été préalablement **démontés**. En outre, le verre, les miroirs et, dans la mesure du possible, les revêtements en tissu et en matière plastique doivent être enlevés. A l'exception des vis, des clous et des rivets, toute pièce métallique (ferrures, poignées, serrures ou autres) doit également être démontée. Les **meubles en bois non démontés** font partie des **déchets encombrants**.

Bois naturel:

Les **coupes de haies, d'arbustes et d'arbres** sont acceptées séparément à la station de compostage de l'OEKO-CENTER HESPER.

 Les objets en bois avec **parties métalliques, verre, miroirs, rembourrages, revêtements en tissu ou en matière plastique** font partie des **déchets encombrants**.



Emballages en matériaux composites («Tetra Pak®»)

Exemples:

Emballages cartonneux pour boissons et aliments liquides, comme p.ex. le lait, les jus d'oranges ou de pommes, les sauces, la crème, les soupes préparées, etc. (cartons ou briques Tetra Pak®, Tetra Brik®, Vario Pak® ou autres).



 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des emballages composites **vides, rincés et de préférence aplatis**.

 Pour rincer les emballages composites, utilisez de l'eau de vaisselle usée resp. le moins possible d'eau fraîche.

 Les emballages en matériaux composites **ne font en aucun cas partie du carton ou papier** ordinaires.

Liège

Exemples:

Bouchons ainsi que plaques isolantes, revêtement de sol, plaques décoratives, etc. en liège.

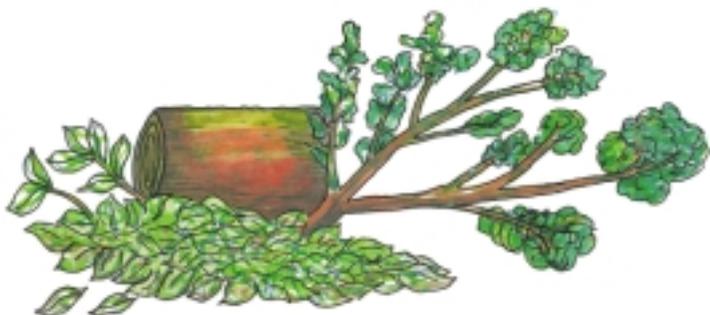


 Avant d'apporter vos bouteilles et récipients à l'OEKO-CENTER HESPER, enlevez les fermetures en métal ou en liège et remettez-les séparément.

 N'apportez à l'OEKO-CENTER HESPER que des matériaux en liège **propres et exempts de fils métalliques**.

Exemples:

Feuilles, coupe de gazon, branches et rameaux d'arbres, d'arbustes ou de haies, troncs et racines d'arbustes et d'arbres, restes de fleurs ainsi que toutes sortes de déchets verts provenant du jardinage privé.



Les corps étrangers ou parasites tels que le bois

traité ou imprégné, les mégots, les couches-culottes, les graisses, les huiles, le fumier, la litière d'animaux domestiques, les matières plastiques, les métaux, les emballages, le verre, la terre cuite et la céramique, les piles, les cendres, les balayures, les substances chimiques, les restes de peinture, les sacs à poussière d'aspirateur ne doivent **en aucun cas** être mélangés aux déchets de végétaux.

 Adressez-vous à votre commune ou à l'OEKO-CENTER HESPER pour connaître les dates exactes des ramassages de coupes de déchets verts ou d'arbustes.

 Les **déchets de cuisine organiques** (p.ex. les restes de nourriture, la viande, les os, les pelures de fruits et de légumes, les épluchures de pommes de terre, les coquilles d'œufs, etc.) **ne sont pas acceptés** à la station de compostage de l'OEKO-CENTER HESPER. Ils sont destinés soit aux **ordures ménagères**, soit au compostage à domicile.

Exemples:

Accumulateurs au plomb, acides, alcalis, amiante (< 30 kg), ampoules basse consommation, bases, batteries, bombes aérosols, cartouches de toner, cassettes de musique, cassettes vidéo, petits condensateurs au PCB, disquettes floppy, engrais, Eternit® (< 30 kg), filtres à huile, graisses végétales, huiles végétales (< 30 litres), huiles usagées, lessives, médicaments, déchets au mercure, peintures et laques, pesticides, piles, piles sèches, piles-boutons, produits chimiques de laboratoire, produits d'entretien et de nettoyage, produits de protection du bois, produits photochimiques, roofing (< 30 kg), rubans de machine à écrire, shingles (< 30 kg), solvants, tubes fluorescents, etc.



 Ne sont acceptées que les **quantités en provenance des ménages**.

 Les déchets problématiques doivent être remis **dans leurs emballages d'origine**.

 **Amiante, déchets à l'amiante, Eternit®, roofing, shingles:**

La SuperDrecksKëscht® de l'OEKO-CENTER HESPER n'accepte ces déchets qu'en petites quantités jusqu'à un **maximum de 30 kg**. Si vous avez des quantités plus importantes à éliminer, renseignez-vous auprès de l'OEKO-CENTER HESPER sur les différentes possibilités d'évacuation.

Exemples:

Livres, disques, CD, cassettes vidéo et musique, appareils hifi, lampes, ordinateurs, appareils électriques, jouets, matériel d'écolier, vêtements, verres, couverts, vaisselle, ustensiles de cuisine, instruments de sport, bicyclettes, instruments de musique, jeux de société, valises, sacs à main, petit mobilier, objets de décoration, outils, installations sanitaires, accessoires d'automobile, outils de jardinage, etc.

 Ne remettez que des objets **propres et en bon état** au Second-Hand-Shop de l'OEKO-CENTER HESPER.

 Pour manque de place, le **grand mobilier** (armoires, tables, lits, etc.) ne peut être accepté au Second-Hand-Shop.

 **Les articles suivants ne sont pas acceptés au Second-Hand-Shop:**

Les souliers et matelas d'occasion, les appareils électriques défectueux ainsi que les jouets endommagés.

 Le Second-Hand-Shop a été conçu comme bourse d'échange régionale entre personnes privées. **Aucune garantie** ne

peut être accordée sur les objets ou appareils d'occasion provenant du Second-Hand-Shop de l'OEKO-CENTER HESPER. L'utilisation de ces articles se fait donc à vos risques et périls. L'OEKO-CENTER HESPER **décline toute responsabilité** quant aux dommages éventuels provoqués par un défaut quelconque des articles emportés.



Exemples:

Canapés, fauteuils, divans, chaises rembourrées, autres meubles rembourrés, tapis, moquettes, tapis plats, matelas, meubles en bois entiers et **non démontés**, grands coussins, volets en bois ou en plastique, valises et sacs, films et bâches en plastique **sales**, meubles de plein air en plastique, grands objets en matière plastique (p.ex. seaux, jouets cassés, bacs et cuves en plastique, etc.), restes de papiers peints, matériaux de construction synthétiques (p.ex. isolants comme le Styrodur®, le Styropor® **pollué**, gaines et chemins à câbles, baguettes et plinthes, conduites, tuyaux, etc.).



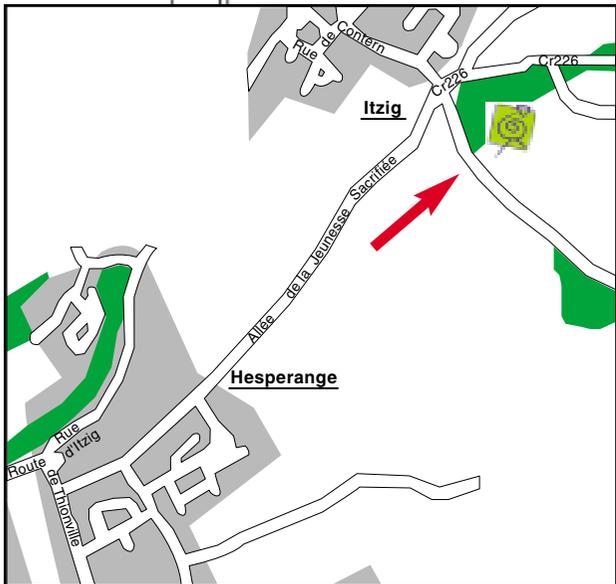
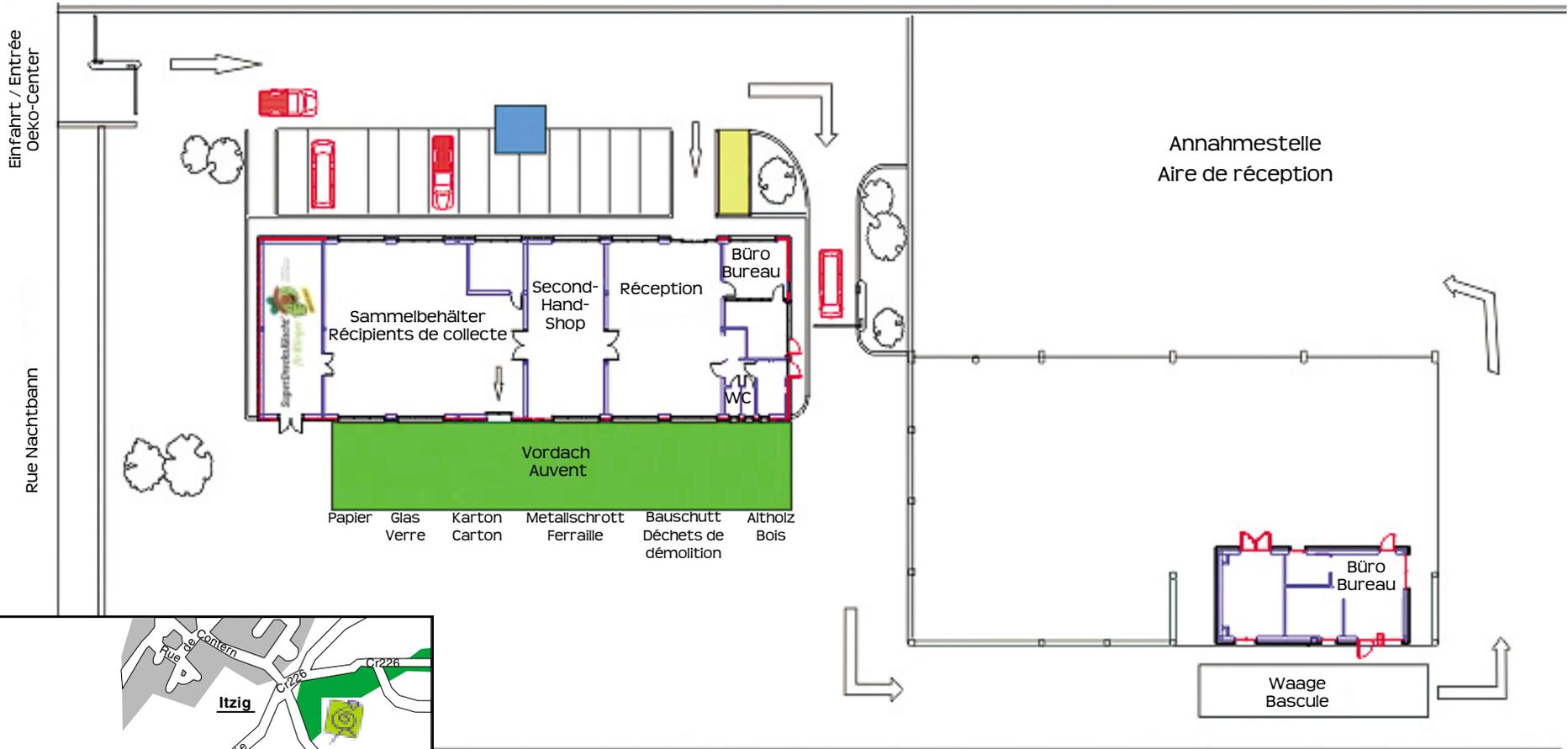
 **Les excédents d'ordures ménagères ne sont pas acceptés** à l'OEKO-CENTER HESPER, même si ceux-ci sont présentés en grands sacs plastiques ou en grands cartons. Pour vous débarrasser de quantités exceptionnelles d'ordures ménagères, vous devez utiliser les sacs plastiques spéciaux que votre commune tient à votre disposition. Ces sacs sont enlevés lors du ramassage régulier des ordures ménagères.

 Triez au préalable les **fractions recyclables de vos déchets encombrants**, comme p.ex. la ferraille, le vieux bois, les cartons, le verre, les emballages en matière plastique **propres**, le Styropor® **propre**, les déchets de démolition, les appareils électriques et électroniques, et remettez-les **séparément** à l'OEKO-CENTER HESPER.



Recyclingcenter / Centre de recyclage

Kompostanlage / Station de compostage



Öffnungszeiten / Heures d'ouverture:

Montag / lundi:	geschlossen / fermé
Dienstag - Freitag:	12.30 - 18.30 Uhr
Mardi - vendredi:	12.30 - 18.30 heures
Samstag / samedi:	9.00 - 17.00 Uhr / heures